

RECTORAT  
DEC 2/CG/N° 2025-20

- **Vu** le code général de la fonction publique, en date du 1er mars 2022, livre 1er Droits, Obligations et Protection (articles L 111-1 à L 142-3) et livre III, Recrutement (articles L 311-1 à L 372-2) ;
- **Vu** le décret n° 2012-762 du 9 mai 2012 portant dispositions statutaires communes aux corps des infirmiers de catégorie A des administrations de l'Etat ;
- **Vu** l'arrêté du 23 octobre 2012 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours de recrutement d'Infirmier(e)s du ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,
- **Vu** l'arrêté du 27 janvier 2025 portant décision d'ouverture d'un concours pour l'année 2025 pour le recrutement d'Infirmier(e)s du ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dans l'académie de LIMOGES,

## **ARRÊTE**

### **Article 1<sup>er</sup>:**

La composition du jury chargé d'apprécier les épreuves du concours de recrutement des infirmiers et infirmières du ministère chargé de l'éducation nationale - session 2025 - est fixée comme suit :

**Président :** Monsieur Nicolas PECHON, Proviseur cité scolaire Saint Junien

**Vice-président :** Madame Catherine MASSALOUX, APAE, Fondée de pouvoir, agence comptable Lycée Raoul Dautry, Limoges

**Membres :**

- Madame le Docteur Régine BIOGEAU-CAMBON, Médecin Conseillère Technique Départemental, DSDEN de la Haute-Vienne,
- Madame Virginie NOUALET, Infirmière Conseillère Technique – DSDEN Charente,
- Madame Jocelyne PREUX BOURDELAS, Cadre de santé au Centre hospitalier universitaire de Limoges,

- Madame Valérie DELAIDE, Cadre de Santé au Centre Hospitalier Universitaire de Limoges

### **Article 2 :**

Le Secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Limoges, le 18 février 2025

Valérie BAGLIN -LE GOFF